

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE MASKINONGÉ
MUNICIPALITÉ
DE SAINT-ÉLIE-DE-CAXTON

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de Saint-Élie-de-Caxton, tenue le 14 septembre 2015, à 20h00 au Centre Communautaire situé au 50, Chemin des Loisirs, Saint-Élie-de-Caxton.

Sont présents :

M. Réjean Audet, maire
M. Sébastien Houle, conseiller
Mme Rita Deschênes, conseillère
M. Robert Morais, conseiller
M. Louis Frappier, conseiller

Sont absentes :

Mme Charline Plante, conseillère
Mme Heidi Bellerive, conseillère

Les membres présents forment le quorum sous la présidence du maire. La directrice générale secrétaire-trésorière, madame Isabelle Bournival est aussi présente. Il y a ouverture de la séance par monsieur le maire.

ORDRE DU JOUR

- 1- Adoption de l'ordre du jour
- 2- Adoption du procès-verbal du mois d'août 2015
- 3- Correspondance
- 4- Comptes
- 5- Voirie-Incendie-Aqueduc :
 - 5.1 Pluvial stationnement BAT (bureau d'accueil touristique)
 - 5.2 Travaux rapport d'inspection de la MMQ (Mutuelle Municipalités du Québec) : approbation des dépenses
 - 5.3 Achat d'un souffleur pour tracteur 4240
 - 5.4 Achat d'une lame pour tracteur 4240
 - 5.5 Demande de subvention pompier pour achat de portefeuille
 - 5.6 Nettoyage des planchers : Maison du citoyen et centre communautaire
 - 5.7 Réparation génératrice
 - 5.8 Formation-Coaching situationnel-Mario Samson
 - 5.9 Contrat d'entretien-Génératrice Drummond
 - 5.10 Location rouleau pour asphalte

- | | | | |
|-----|--|-----|--|
| 6- | <u>Urbanisme/ Environnement</u> : | 6.1 | Dérogação mineure, 1481, chemin des Lacs-Longs |
| | | 6.2 | Dérogação mineure, 5 ^e rang |
| | | 6.3 | Dérogação mineure, 1381, avenue Principale |
| | | 6.4 | Dérogação mineure, 51, avenue de la Rivière |
| | | 6.5 | Formation-Émission des permis, certificats ou attestations : inventaire des règles à respecter-Sandra Gérôme |
| 7- | <u>Tourisme / 150e</u> : | 7.1 | Embauche fin saison |
| | | 7.2 | Pochette de bienvenue |
| 8- | <u>Demandes diverses:</u> | | Demande subvention : baseball poche |
| 9- | Formation–Appel d’offres et contrats municipaux-Isabelle Bournival | | |
| 10- | Nomination terrain de balle Yvon Garand | | |
| 11- | Affaires nouvelles | | |
| 12- | Période de questions | | |
| 13- | Période de suggestions | | |
| 14- | Clôture de la séance | | |

RÉS. 2015-09-282 ORDRE DU JOUR

Sur proposition de madame Rita Deschênes appuyée par monsieur Robert Morais, il est résolu à l’unanimité que le conseil municipal accepte l’ordre du jour tel que présenté.

Adoptée

RÉS. 2015-09-283 PROCÈS-VERBAL AOÛT 2015

Sur proposition de monsieur Louis Frappier appuyé par monsieur Sébastien Houle, il est résolu à l’unanimité l’adoption du procès-verbal du 3 août 2015 sans aucune modification.

Adoptée

CORRESPONDANCE

- La directrice générale secrétaire-trésorière accuse réception d’une lettre de la Mutuelle des Municipalités du Québec pour la part de ristourne de la Municipalité au montant de 6 042.00 \$.
- La directrice générale secrétaire-trésorière accuse réception d’une demande de lumière de rue face au 290, 300 et 311 rue Saint-Louis.
- La directrice générale secrétaire-trésorière accuse réception d’une demande de permission de madame Hélène Tremblay pour vendre des bottes et des chapeaux dans le stationnement du Casse-Croûte chez Watson.
- La directrice générale secrétaire-trésorière accuse réception d’une lettre de remerciements de monsieur Yvon Garand pour la nomination du terrain de balle en son honneur.

Sur proposition de monsieur Robert Morais appuyé par monsieur Sébastien Houle, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal accepte le dépôt de la correspondance.

Adoptée

COMPTE

Salaires : 49 721.56 \$

Comptes :

8029	BOISCLAIR MARTIN	SOUTIEN AUX BÉNÉVOLES	575.00 \$
8030	DANY NICOLAS	ARTISTES NON LOCAUX DU 150E	800.00 \$
8031	CLAUDE DES ROSIERS	PROJETS IMMOS DU 150E	3 500.00 \$
8032	ALEXANDRA GILBERT	FRAIS REPRÉSENTATION CONSEIL	500.00 \$
8033	MARCHE RENE SAMSON	EVENEMENT EMPLACEMENT 150E	857.59 \$
8034	ANNULÉ		
8035	A.D.M.Q.- ZONE-MAURICIE	FRAIS REPRÉSENTATION CONSEIL	95.00 \$
8036	JEAN BOURNIVAL	EVENEMENT EMPLACEMENT 150E	154.95 \$
8037	SOCAN	DROITS D'AUTEURS SOCAN 150E	201.21 \$
8038	YVAN CHARTIER	VILLAGE FLEURI	25.00 \$
8039	SYNDICAT REG. DES EEMPL.MUN. MAURICIE CSN	COTISATION SYNDICALE	573.11 \$
8040	JEAN BOURNIVAL	DROITS D'AUTEURS ANIMATION	4 761.00 \$
8041	LES ENTREPRISES DE DISTRIBUTION	EVENEMENT EMPLACEMENT 150E	45.99 \$
8042	ADN COMMUNICATION	SITE WEB	155.22 \$
8043	ALIMENTATION R. AUDET	LIGUE DE BALLE FAMILIALE	73.76 \$
8044	ASSOCIATION DES PROPRIETAIRES DU LAC BEL	AUTRES SUBVENTIONS	952.60 \$
8045	LES ATELIERS DE SOUDURE ST- ELIE	ENTRETIEN STATION DE POMPAGE	326.71 \$
8046	AUDREY FLEURISTE	FRAIS REPRÉSENTATION CONSEIL	100.00 \$
8047	AVANTAGE INDUSTRIEL INC.	SIGNALISATION/INF. TOURISTIQUE, PIÈCES, ACCESSOIRES ET ENTRETIEN	133.46 \$
8048	CHRISTINA BELAND	JETON DE PRÉSENCE C.C.U.	30.00 \$
8049	BELITEC INC.	SIGNALISATION/INF. TOURISTIQUE, PIÈCES, ACCESSOIRES ET ENTRETIEN MARCHÉ PUBLIC	479.96 \$
8050	BELL MEDIA INC.	PUBLICITÉ TOURISTIQUE	574.88 \$
8051	ISABELLE BLAIS	REMBOURSEMENT CAMP DE JOUR	54.00 \$
8052	YANN BOISSONNEAULT	ORGANISME DES BASSINS VERSANTS	2 299.50 \$
8053	JUAN BOTELHO	JETON PREMIER RÉPONDANT/FORMATION	75.00 \$
8054	BUROPLUS, DIVISION COMMERCIALE	ENTRETIEN INFORMATIQUE, FOURNITURES DE BUREAU, IMPRIME, VILLAGE FLEURI, FOURNITURES DE BUREAU	496.53 \$
8055	CARQUEST, PIECES D'AUTOS	ENTRETIEN TRACTEUR BALADE	176.54 \$
8056	CHEM ACTION INC.	ENTRETIEN STATION DE POMPAGE	2 857.71 \$

8057	LABORATOIRES CHOISY LTEE	ARTICLES DE NETTOYAGE	948.88 \$
8058	MAXIME CLEMENT	JETON PREMIER RÉPONDANT/FORMATION	25.00 \$
8059	CLUB SOCIAL DES POMPIERS DE ST-ELIE	CLUB SOCIAL DES POMPIERS	45.00 \$
8060	COOPERATIVE COLLECTE PRO	CONTRAT VIDANGES	6 336.81 \$
8061	JACQUES DEFOY	JETON DE PRESENCE C.C.U.	30.00 \$
8062	DESHAIES PIERRE	SITE WEB	5 748.75 \$
8063	DISTRIBUT'EAU D.P.	ALIMENTS	184.50 \$
8064	DOMAINE SAINT-PAULIN INC.	AUTRES SUBVENTIONS	200.80 \$
8065	DU BON PAIN...CROUTE QUE CROUTE	LIGUE DE BALLE FAMILIALE	60.00 \$
8066	EDITIONS JURIDIQUES FD INC	FOURNITURES DE BUREAU	94.50 \$
8067	EMCO CORPORATION	REFECTION PONCEAUX CHEMINS, VOIRIE ET MATÉRIAUX	630.30 \$
8068	ENSEIGNES F.X. BOISVERT	FRAIS REPRÉSENTATION CONSEIL	632.36 \$
8069	LES ENTREPRISES ALAIN BOURNIVAL ET FILS	ENTRETIEN MAISON DU CITOYEN, SYSTÈME ECLAIRAGE	861.51 \$
8070	LES ENTREPRISES RENE NEWBERRY	REFECTION PONCEAUX CHEMINS, NIVELEUSE	6 662.81 \$
8071	LES ENTREPRISES DE DISTRIBUTION	ALIMENTS	614.82 \$
8072	FABRIQUE SAINT-ELIE-DE-CAXTON	FRAIS REPRÉSENTATION CONSEIL	15.00 \$
8073	FELIX SECURITE INC.	PIÈCES ET ACCESSOIRES GARAGE DE LA CULTURE	80.71 \$
8074	FLEURS DU VILLAGE	FRAIS REPRÉSENTATION CONSEIL	100.01 \$
8075	FLORICULTURE H.G. GAUTHIER INC.	CONSULTANT SENTIER BOTANIQUE	1 686.30 \$
8076	FONDS D'INFORMATION SUR LE TERRITOIRE	FRAIS DE MUTATION	60.00 \$
8077	FOURNITURE DE BUREAU DENIS	FOURNITURES DE BUREAU	340.84 \$
8078	GARAND YVON	LIGUE DE BALLE FAMILIALE	107.02 \$
8079	GARAGE CLAUDE AUGER	ENTRETIEN CHARIOTS BALADE, ENTRETIEN ET RÉPARATION CENTRE COMMUNAUTAIRE	831.45 \$
8080	GELINAS KEVEN	JETON DE PRÉSENCE C.C.U.	30.00 \$
8081	SANDRA GEROME	FRAIS DÉPLACEMENT DU PERSONNEL	224.00 \$
8082	GROUPE ULTIMA INC.	ASSURANCES TRACTEUR TRAVAUX PUBLICS	132.00 \$
8083	LE GROUPE LAFRENIERE TRACTEURS	ENTRETIEN ÉQUIPEMENT TRACTEUR	840.02 \$
8084	HEBERT-MOREAU ANNE CLAUDE	FRAIS DÉPLACEMENT DU PERSONNEL	121.53 \$
8085	INFOTECK CENTRE D'ORDINATEUR	ENTRETIEN INFORMATIQUE	170.16 \$
8086	JULIEN BELLERIVE & FILS	LOCATION MACHINERIE, PELLE, CAMION , RETROCAVEUSE, PIERRE GRAVIER	7 047.22 \$
8087	NATHALIE LAMPRON	JETON PREMIER RÉPONDANT/FORMATION	50.00 \$
8088	LOCATION CDA INC.	ENTRETIEN RÉPARATION OUTILS, REFECTION PONCEAUX CHEMINS, PIÈCES, ACCESSOIRES ET ENTRETIEN	868.92 \$
8089	NORMAND LONGPRÉ	JETON DE PRÉSENCE C.C.U.	30.00 \$
8090	MAISON DES JEUNES AU COEUR	SUBVENTION/MAISON DES JEUNES	1 250.00 \$
8091	FRANCIS MARCOUILLER	JETON DE PRÉSENCE C.C.U.	30.00 \$

8092	MARCHE RENE SAMSON	ENTRETIEN CASERNE	3.98 \$
8093	MASSE TRANSPORT & DENEIGEMENT	VOIRIE MATÉRIAUX	589.62 \$
8095	LES MATERIAUX LAVERGNE	ENTRETIEN CASERNE, PIÈCES ET ACCESSOIRES PATINOIRE, GARAGE DE LA CULTURE, STATION DE POMPAGE, BORNES ÉLECTRIQUES	795.99 \$
8096	MENTHES RITO	PIÈCES ET ACCESSOIRES TOURISME	380.46 \$
8097	MRC DE MASKINONGE	GESTION DES BOUES, REDEV.ELIMINATION /\$21.60 TONNE, ENFOUISSEMENT DÉCHETS	10 320.67 \$
8098	PATRICK MUISE	REFECTION PONCEAUX/CHEMINS, LOCATION DE MACHINERIE, PIÈCES ET ACCESSOIRES TOURISME, BORNES ÉLECTRIQUES	3 690.70 \$
8099	MUNICIPALITE SAINT-BARNABÉ NORD	EAU SAINT-BARNABÉ/SAMSON MARCHAND	475.00 \$
8100	MUNICIPALITE DE SAINT-MATHIEU	FORMATION CONGRÈS COMBEQ	450.17 \$
8101	MUNICIPALITE DE SAINT-PAULIN	SERVICES RENDUS PAR AUTRES MUNICIPALITÉS	644.67 \$
8102	ORPHEO CANADA	PIÈCES ET ACCESSOIRES TOURISME	504.64 \$
8103	PG SOLUTIONS INC.	ENTRETIEN INFORMATIQUE	920.26 \$
8104	PHARMACIE MARIE-CLAUDE MARCOTTE	PIÈCES, ACCESSOIRES ET ENTRETIEN MARCHÉ PUBLIC	57.48 \$
8105	JULIE PLANTE ENR.	PIÈCES, ACCESSOIRES ET ENTRETIEN	27.00 \$
8106	POMPAGE EXPERT ENR	PIÈCES ET ACCESSOIRES TOURISME	287.44 \$
8107	POMPLO	PRODUITS CHIMIQUES	876.91 \$
8108	PONCEAUX ET TUYAUX MAURICIE	REFECTION PONCEAUX/CHEMINS	3 406.48 \$
8109	POSTES CANADA	PUBLICATIONS MUNICIPALES, PUB DU 16 JUILLET POUR 150E	443.94 \$
8110	RIVARD GUY	CONTRAT VIDANGES	70.42 \$
8111	R.L.DISTRIBUTEUR ENR.	ARTICLES DE NETTOYAGE	136.59 \$
8112	SAMSON MARIO	AUTRES SUBVENTIONS	50.00 \$
8113	SAVIGNAC REFRIGERATION INC.	ENTRETIEN ET REPARATION CENTRE COMMUNAUTAIRE, PIÈCES, ACCESSOIRES ET ENTRETIEN	370.73 \$
8114	SBM - DIJITEC INC.	ENTRETIEN PHOTOCOPIEUR	4 134.03 \$
8115	LES SERRES SERGE DUPUIS	PIÈCES, ACCESSOIRES ET ENTRETIEN SENTIER BOTANIQUE, VILLAGE FLEURI	6 789.14 \$
8116	SERVICES TECHNIQUES INCENDIES PROVINCIAL	EQUIPEMENT VETEMENT DE COMBAT	212.70 \$
8117	ENERGIES SONIC RN S.E.C.	ESSENCE ET HUILE DIESEL, ESSENCE HUILE DIESEL BALADE	2 230.05 \$
8118	STATION TOURISTIQUE FLORIBELL	ACTIVITÉS CAMP DE JOUR	116.03 \$
8119	RÉJEAN TROTTIER	PIÈCES, ACCESSOIRES ET ENTRETIEN	60.00 \$
8120	VEOLIA ES CANADA SERVICES INDUSTRIELS	PIÈCES, ACCESSOIRES ET ENTRETIEN	182.19 \$
8121	WESTBURNE QUEBEC	BORNES ÉLECTRIQUES	2 647.30 \$
8122	HEIDI BELLERIVE	EVENEMENT EMPLACEMENT 150E	31.62 \$
8123	JONATHAN PICHETTE	EVENEMENT EMPLACEMENT 150E	286.25 \$
8124	SERVICES INDUSTRIELS MECANX	PROJETS IMMOS DU 150E	459.90 \$
8125	THERIAULT GAETAN	FRAIS REPRÉSENTATION CONSEIL	49.39 \$
8126	VELO SAINT-ELIE	ARTISTES NON LOCAUX DU 150E	200.00 \$

8127	VIGNOBLE PREMONT INC.	EVENEMENT EMPLACEMENT 150E	60.02 \$
8128	JUDITH PICARD	SOUTIEN AUX BÉNÉVOLES 150E	125.00 \$
8129	COMMISSION ADMINISTRATIVE DES	REGIME DE RETRAITE/ÉLUS	384.00 \$
8130	GESTION JESSI-LOU INC.	FOURNITURES DE BUREAU	954.29 \$
8131	HEIDI BELLERIVE	EVENEMENT EMPLACEMENT 150E	205.00 \$
8132	ROBERT GAUTHIER	DIGNITAIRES COMMANDITAIRES MAJEURS	73.05 \$
8133	LE LUTIN MARMITON	EVENEMENT EMPLACEMENT 150E	50.00 \$
8134	MICHEL MATHIEU	EVENEMENT EMPLACEMENT 150E	1 500.00 \$
8135	WOW IMAGINE	REMUNERATION FRAIS FONCTIONNEMENT	96.58 \$
8136	CHEZ ELLE	EVENEMENT EMPLACEMENT 150E	172.50 \$
8137	CAFECITO	EVENEMENT EMPLACEMENT 150E	168.57 \$
8138	LE LUTIN MARMITON	EVENEMENT EMPLACEMENT 150E	172.50 \$
8139	GILLES GARCEAU	EVENEMENT EMPLACEMENT 150E	300.00 \$
8140	MARCHE RENE SAMSON	EVENEMENT EMPLACEMENT 150E	229.78 \$
8141	LE ROND COIN	EVENEMENT EMPLACEMENT 150E	172.50 \$
8142	STATION TOURISTIQUE FLORIBELL	EVENEMENT EMPLACEMENT 150E	344.93 \$
150824	BELL MOBILITE INC.	CELLULAIRES VOIRIE, INCENDIE, AQUEDUC PRINCIPAL, AQUEDUC SAMSON/MARCHAND	190.40 \$
150824	HYDRO-QUEBEC	ÉLECTRICITÉ CENTRE COMMUNAUTAIRE, BIBLIOTHÈQUE	367.47 \$
150825	HYDRO-QUEBEC	ÉLECTRICITÉ SALLE DOMAINE OUELLET	16.06 \$
150826	HYDRO-QUEBEC	ÉLECTRICITÉ CASERNE	211.26 \$
150826	REVENU QUEBEC	DAS PROV. AOÛT 2015	12 601.18 \$
150827	HYDRO-QUEBEC	ÉLECTRICITÉ B.A.T., COOP-SANTÉ, MAISON DU CITOYEN	1 116.32 \$
150827	REVENU CANADA	DAS FED. AOÛT 2015	4 943.74 \$
150828	HYDRO-QUEBEC	ÉLECTRICITÉ AQUEDUC MARCHAND	238.52 \$
150902	L'UNION-VIE	ASSURANCES COLLECTIVES À PAYER	1 237.20 \$
150914	HYDRO-QUEBEC	ÉCLAIRAGE DES RUES	228.17 \$
150915	BELL MOBILITE INC.	CELLULAIRES VOIRIE, INCENDIE, AQUEDUC PRINCIPAL, AQUEDUC SAMSON/MARCHAND	190.40 \$
150915	HYDRO-QUEBEC	ÉCLAIRAGE DES RUES	1 901.93 \$
150915	SOGETEL INC.	TÉLÉPHONE MAISON DU CITOYEN, CASERNE, GARAGE, AQUEDUC PRINCIPAL, GARAGE DE LA CULTURE, INTERNET, VLAN AQUEDUC PRINCIPAL, SAMSON/MARCHAND, PIÈCES ET ACCESSOIRES CAMP DE JOUR, EVENEMENT EMPLACEMENT 150E	629.29 \$
150922	REVENU CANADA	DAS FED ASS. LOISIRS SEPTEMBRE 2015	153.02 \$
150923	REVENU CANADA	DAS FED SEPTEMBRE 2015	4 126.94 \$
150924	HYDRO-QUEBEC	ÉLECTRICITÉ CENTRE COMMUNAUTAIRE	467.32 \$
150924	REVENU QUEBEC	DAS PROV SEPTEMBRE 2015	10 906.98 \$
		TOTAL CHÈQUES ET ACCÈS D	144 402.61 \$
		GRAND TOTAL	194 124.17 \$

RÉS. 2015-09-285 COMPTES

Sur proposition de monsieur Louis Frappier appuyé par madame Rita Deschênes, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise le paiement des comptes au montant de 86 942.68 \$ selon la liste des comptes à payer. Les autres dépenses sont déjà autorisées par résolution ou par le biais du règlement 2006-010 décrétant les règles de contrôle et de suivi budgétaires.

Adoptée

RÉS. 2015-09-286 PLUVIAL STATIONNEMENT B.A.T. (Bureau d'accueil touristique)

Sur proposition de monsieur Robert Morais appuyé par monsieur Louis Frappier, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal entérine les dépenses pour le pluvial situé dans le stationnement du bureau d'accueil touristique au coût maximal de 5 000.00 \$.

Adoptée

RÉS. 2015-09-287 TRAVAUX RAPPORT D'INSPECTION DE LA MMQ
(Mutuelle des Municipalités du Québec)

CONSIDÉRANT qu'un rapport d'inspection a été fait en 2013 par la firme Consultant SB mentionnant que la salle René Richard, située au 150, rue Roland demandait plusieurs modifications car celle-ci était considérée insalubre;

CONSIDÉRANT qu'une inspection a été faite par Rénovation LM en septembre 2015 en présence du directeur du service des incendies, Monsieur Mario Samson et que le bâtiment a été déclaré non sécuritaire;

CONSIDÉRANT que la Mutuelle des municipalités du Québec recommande des travaux majeurs pour que la bâtisse soit aux normes;

CONSIDÉRANT que l'Association des propriétaires du Domaine Ouellet, en 2008, a cédé à la municipalité de Saint-Boniface le bâtiment;

CONSIDÉRANT que la municipalité de Saint-Élie-de-Caxton a hérité, par cession, de ce bâtiment lors de l'annexion en 2012;

CONSIDÉRANT que les coûts de rénovation et de mises aux normes du bâtiment sont élevés.

Sur proposition de monsieur Robert Morais appuyé par madame Rita Deschênes, il est résolu à l'unanimité que la municipalité de Saint-Élie-de-Caxton autorise la démolition de la bâtisse du 150, rue Roland au coût d'environ 3 500.00 \$ par monsieur Gilles Bellerive et que durant l'hiver 2016, un plan soit préparé et que le site soit aménagé au printemps 2016.

De plus, autoriser les dépenses pour réaliser les travaux demandés par la mutuelle des municipalités du Québec, notre assureur. Les dépenses matérielles sont au coût maximal de 2 500.00 \$

Adoptée

RÉS. 2015-09-288 ACHAT SOUFFLEUR POUR TRACTEUR 4240

Sur proposition de monsieur Robert Morais appuyé par madame Rita Deschênes, il est résolu à l'unanimité que la municipalité achète un souffleur pour le tracteur 4240 au coût de 7 000.00 \$ plus taxes chez le Groupe Lafrenière Tracteurs.

Adoptée

RÉS. 2015-09-289 ACHAT LAME POUR TRACTEUR 4240

Sur proposition de monsieur Robert Morais appuyé par madame Rita Deschênes, il est résolu à l'unanimité que la municipalité achète une lame pour le tracteur 4240 au coût de 3 200.00 \$ plus taxes chez le Groupe Lafrenière Tracteurs.

Adoptée

RÉS. 2015-09-290 DEMANDE SUBVENTION POMPIERS
ACHAT PORTEFEUILLE

Sur proposition de monsieur Louis Frappier appuyé par madame Rita Deschênes, il est résolu à l'unanimité que la municipalité accorde un montant de 250.00 \$ en subvention pour l'achat de portefeuille pour les pompiers volontaires.

Adoptée

RÉS. 2015-09-291 NETTOYAGE DES PLANCHERS
MAISON DU CITOYEN ET CENTRE COMMUNAUTAIRE

Sur proposition de monsieur Robert Morais appuyé par monsieur Sébastien Houle, il est résolu à l'unanimité que la municipalité entérine les travaux de décapage et de cirage de plancher au coût de 1 280.00 \$ plus taxes avec Entretien ménager L.G.D.T.

Adoptée

RÉS. 2015-09-292 RÉPARATION GÉNÉRATRICE

Sur proposition de monsieur Sébastien Houle appuyé par monsieur Robert Morais, il est résolu à l'unanimité d'autoriser le remplacement du radiateur et de son bouchon pour la génératrice à la station de pompage au coût de 2 701.01 \$ incluant les taxes et de remplacer les boyaux du moteur et du chauffe-moteur, thermostats et courroies au coût de 951.35 \$ incluant les taxes par Génératrice Drummond.

Adoptée

RÉS. 2015-09-293 FORMATION COACHING SITUATIONNEL
MARIO SAMSON

Sur proposition de madame Rita Deschênes appuyée par monsieur Sébastien Houle, il est résolu à l'unanimité que la municipalité autorise monsieur Mario Samson directeur du service des incendies, à participer à une formation intitulée « Le coaching situationnel », donné le 1^{er} octobre 2015 à la caserne de Bécancour au coût de 75.00 \$. Les frais inhérents à cette formation seront remboursés sur présentation de pièces justificatives.

Adoptée

RÉS. 2015-09-294 CONTRAT D'ENTRETIEN GÉNÉRATRICE DRUMMOND

Sur proposition de monsieur Sébastien Houle appuyé par monsieur Louis Frappier, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise le renouvellement de contrat avec Génératrice Drummond pour l'entretien de la génératrice de la station de pompage Principale et pour l'entretien du moteur de la station de pompe Marchand selon le document du 28 juillet 2015 au coût de 1 301.90 \$.

Adoptée

RÉS. 2015-09-295 LOCATION ROULEAU POUR ASPHALTE

Sur proposition de monsieur Robert Morais appuyé par madame Rita Deschênes, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise la location d'un rouleau et d'une remorque au coût de 1 450.00 \$ chez United Rentals pour faire des travaux d'asphaltage dans la municipalité. Les employés feront l'asphalte ainsi que plusieurs ponceaux donc des économies seront réalisées.

Adoptée

RÉS. 2015-09-296 DÉROGATION MINEURE 2015-10
PIERRE LAVALLÉE

CONSIDÉRANT qu'un avis a été publié en date du 7 août 2015, selon les normes prescrites par la loi sur l'Aménagement et l'Urbanisme;

CONSIDÉRANT que les membres du conseil municipal ont pris connaissance de la demande de dérogation mineure soumise par monsieur Pierre Lavallée ayant pour objet :

- d'augmenter le coefficient d'emprise au sol des bâtiments à 16.2% plutôt que les 15% autorisé dans la grille de spécification 235 du règlement de zonage 2010-012.

Désignation de l'immeuble :

1481, chemin des Lacs-Longs
Saint-Élie-de-Caxton
Lot : 4 194 661

CONSIDÉRANT que la parole a été donnée à toute personne désirant se faire entendre à ce sujet;

CONSIDÉRANT que le Comité Consultatif d'Urbanisme a donné, un avis favorable (Rés. 2015-08-03) à la demande de monsieur Pierre Lavallée lors de la séance tenue le 25 août 2015;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de monsieur Sébastien Houle appuyé par monsieur Louis Frappier, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal entérine la résolution 2015-08-03 du C.C.U. et accepte la dérogation mineure 2015-10 selon ladite résolution du C.C.U.

Adoptée

RÉS. 2015-09-297 DÉROGATION MINEURE 2015-11
DOMAINE SAINT-PAULIN

CONSIDÉRANT qu'un avis a été publié en date du 11 août 2015, selon les normes prescrites par la loi sur l'Aménagement et l'Urbanisme;

CONSIDÉRANT que les membres du conseil municipal ont pris connaissance de la demande de dérogation mineure soumise par le Domaine Saint-Paulin ayant pour objet de :

- permettre le lotissement d'un lot d'une superficie de 1 534.1m² plutôt que de 4000m² tel que spécifié à l'article 6.5 du règlement de lotissement 2010-013. Ce lot sera destiné à un usage autre qu'une habitation.

Désignation de l'immeuble :

5^{ième} Rang
Saint-Élie-de-Caxton
Lot : 3 984 831

CONSIDÉRANT que la parole a été donnée à toute personne désirant se faire entendre à ce sujet;

CONSIDÉRANT que le Comité Consultatif d'Urbanisme a donné, un avis favorable (Rés. 2015-08-04) à la demande du Domaine Saint-Paulin lors de la séance tenue le 25 août 2015;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de monsieur Sébastien Houle appuyé par monsieur Robert Morais, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal entérine la résolution 2015-08-04 du C.C.U. et accepte la dérogation mineure 2015-11 selon ladite résolution du C.C.U.

Adoptée

RÉS. 2015-09-298 DÉROGATION MINEURE 2015-12
MARTIN SAMSON

CONSIDÉRANT qu'un avis a été publié en date du 11 août 2015, selon les normes prescrites par la loi sur l'Aménagement et l'Urbanisme;

CONSIDÉRANT que les membres du conseil municipal ont pris connaissance de la demande de dérogation mineure soumise par monsieur Martin Samson ayant pour objet de :

- Permettre d'augmenter la superficie minimale des bâtiments secondaires résidentiels à 301.67 m² plutôt que les 140 m² spécifiés dans la grille de spécification de la zone 208-F du règlement de zonage 2010-012.

Désignation de l'immeuble :

1381, avenue Principale
Saint-Élie-de-Caxton
Lot : 5 299 987

CONSIDÉRANT que la parole a été donnée à toute personne désirant se faire entendre à ce sujet;

CONSIDÉRANT que le Comité Consultatif d'Urbanisme a donné, un avis favorable (Rés. 2015-08-05) à la demande de monsieur Martin Samson lors de la séance tenue le 25 août 2015;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de monsieur Sébastien Houle appuyé par madame Rita Deschênes, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal entérine la résolution 2015-08-05 du C.C.U. et accepte la dérogation mineure 2015-12 selon ladite résolution du C.C.U.

Adoptée

RÉS. 2015-09-299 DÉROGATION MINEURE 2015-13
JEAN-CLAUDE CORRIVEAU

CONSIDÉRANT qu'un avis a été publié en date du 11 août 2015, selon les normes prescrites par la loi sur l'Aménagement et l'Urbanisme;

CONSIDÉRANT que les membres du conseil municipal ont pris connaissance de la demande de dérogation mineure soumise par monsieur Jean-Claude Corriveau ayant pour objet de :

- réduire la marge avant d'une remise existante à 4.88 plutôt que 6 mètres tel qu'indiqué dans la grille de spécification de la zone 110-R du règlement de zonage 2010-012.

Désignation de l'immeuble :

51, avenue de la Rivière
Saint-Élie-de-Caxton
Lot : 3 983 050

CONSIDÉRANT que la parole a été donnée à toute personne désirant se faire entendre à ce sujet;

CONSIDÉRANT que le Comité Consultatif d'Urbanisme a donné, un avis favorable (Rés. 2015-08-06) à la demande de monsieur Jean-Claude Corriveau lors de la séance tenue le 25 août 2015;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de monsieur Sébastien Houle appuyé par monsieur Louis Frappier, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal entérine la résolution 2015-08-06 du C.C.U. et accepte la dérogation mineure 2015-13 selon ladite résolution du C.C.U.

Adoptée

RÉS. 2015-09-300 FORMATION ÉMISSION DES PERMIS, CERTIFICATS OU
ATTESTATIONS INVENTAIRE DES RÈGLES À RESPECTER
SANDRA GÉRÔME

Sur proposition de madame Rita Deschênes appuyée par monsieur Sébastien Houle, il est résolu à l'unanimité d'autoriser madame Sandra Gérôme, aide en urbanisme et en environnement à participer à la formation intitulée « Émission des permis, certificats ou attestations : inventaire des règles à respecter » le 19 novembre à Trois-Rivières au coût de

270.00 \$ plus taxes. Tous les frais inhérents à la formation seront remboursés sur présentation de pièces justificatives.

Adoptée

RÉS. 2015-09-301 EMBAUCHE FIN DE SAISON

Sur proposition de madame Rita Deschênes appuyée par monsieur Robert Morais, il est résolu à l'unanimité d'embaucher madame Milagros Carillo et madame Lise Côté pour travailler au sentier botanique et au tourisme afin de palier au retour à l'école des étudiants, donc pour une durée maximale jusqu'au 12 octobre 2015.

Adoptée

RÉS. 2015-09-302 POCHETTE DE BIENVENUE

Sur proposition de madame Rita Deschênes appuyée par monsieur Robert Morais, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise la production de 1500 pochettes de bienvenue par l'Imprimerie Gignac au coût de 1 419.00 \$. De plus, un montant supplémentaire de 49.00 \$ par heure sera affecté pour faire le montage graphique pour une durée d'environ trois heures.

Adoptée

RÉS. 2015-09-303 DEMANDE SUBVENTION BASEBALL POCHE

Sur proposition de monsieur Louis Frappier appuyé par madame Rita Deschênes, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise une subvention au montant de 500.00 \$ à la ligue de Baseball poche du mercredi après-midi et que la ligue puisse faire des photocopies à la municipalité sans frais.

Adoptée

RÉS. 2015-09-304 FORMATION APPEL D'OFFRES ET CONTRATS MUNICIPAUX
ISABELLE BOURNIVAL

Sur proposition de monsieur Robert Morais appuyé par madame Rita Deschênes, il est résolu à l'unanimité que la municipalité autorise madame Isabelle Bournival à participer à la formation sur les appels d'offres et les contrats municipaux donnés par le Service d'achat des municipalités le 24 septembre 2015 à Québec au coût de 150.00 \$ plus taxes. Toutes les dépenses inhérentes seront remboursées sur présentation de pièces justificatives.

Adoptée

RÉS. 2015-09-305 NOMINATION TERRAIN DE BALLE YVON GARAND

CONSIDÉRANT les nombreuses années de services rendus à la collectivité par M Yvon Garand, responsable des loisirs à Saint-Élie-de-Caxton;

CONSIDÉRANT son implication sociale et citoyenne ;

CONSIDÉRANT l'énergie qu'il a déployée pour l'évolution d'un lieu de rassemblement sportif et bénéfique pour tous ;

CONSIDÉRANT l'importance de reconnaître les efforts, le temps et l'amour investis dans cette œuvre ;

CONSIDÉRANT l'esprit de dévouement et d'abnégation qui anime M Yvon Garand, dans l'accomplissement de son travail ;

POUR TOUS CES MOTIFS, il est résolu à l'unanimité de nommer le terrain de balle Yvon-Garand en l'honneur de ce bâtisseur de Saint-Élie-de-Caxton.

Adoptée

AFFAIRES NOUVELLES

RÉS. 2015-09-306 PIIA 251 RUE SAINT-LOUIS
LUC VALIQUETTE

Sur proposition de monsieur Sébastien Houle appuyé par monsieur Louis Frappier, il est résolu à l'unanimité d'accepter la demande de PIIA de monsieur Luc Valiquette, soit de recommander l'utilisation de maibec (bois traité) comme revêtement extérieur pour la propriété du 251 rue Saint-Louis.

Adoptée

RÉS. 2015-09-307 RENOUVELLEMENT CONTRAT POUR DROITS D'AUTEURS
FRED PELLERIN

Sur proposition de monsieur Robert Morais appuyé par madame Rita Deschênes, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise monsieur le maire, Réjean Audet, à signer l'entente sur les redevances pour les droits d'auteurs avec monsieur Fred Pellerin, redevance de 2.00 \$ par visiteur durant la saison estivale. Cette entente sera valide pour deux années et renouvelable avec l'accord des deux parties.

Adoptée

RÉS. 2015-09-308 RENOUVELLEMENT CONTRAT POUR DROITS D'AUTEURS
JEANNOT BOURNIVAL

Sur proposition de monsieur Robert Morais appuyé par madame Rita Deschênes, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise monsieur le maire, Réjean Audet, à signer l'entente sur les redevances pour les droits d'auteurs avec monsieur Jeannot Bournival, redevance de 1.00 \$ par visiteur durant la saison estivale. Cette entente sera valide pour deux années et renouvelable avec l'accord des deux parties.

Adoptée

RÉS. 2015-09-309 AUTORISATION SIGNATURE CONTRAT POUR DROITS
D'AUTEURS FÉRIE DE NOËL

Sur proposition de monsieur Sébastien Houle appuyé par monsieur Louis Frappier, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise monsieur le maire, Réjean Audet, à signer l'entente sur les redevances pour les droits d'auteurs avec l'équipe composée de Fred Pellerin et Jeannot Bournival, redevance de 5.00 \$ par visiteur durant la saison hivernale, pour la Fête de Noël.

de Noël. Cette entente sera valide pour deux années et renouvelable avec l'accord des deux parties. Monsieur le maire mentionne que Fred Pellerin va bonifier, on passera de 6 à 12 soirs.

Adoptée

RÉS. 2015-09-310 SUBVENTION CZÉO (COALITION ZÉRO ÉMISSION QUÉBEC)

CONSIDÉRANT que la Coalition Zéro émission Québec est une association sans but lucratif qui regroupe des partenaires et des collaborateurs pour promouvoir l'adoption d'une loi zéro émission pour le Québec;

CONSIDÉRANT qu'une telle loi existe déjà dans 11 états américains, dont New York, Massachusetts, Vermont et Californie;

CONSIDÉRANT que cette loi imposerait aux manufacturiers automobiles de vendre un nombre croissant de véhicules qui n'émettent aucune émission polluante ou gaz à effet de serre à l'échappement au Québec;

CONSIDÉRANT qu'une telle loi au Québec aurait également pour effet de diminuer notre dépendance au pétrole et aux pétrolières;

Sur proposition de monsieur Sébastien Houle appuyé par monsieur Louis Frappier, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal accorde une subvention de 260.00 \$ pour la Coalition zéro émission Québec.

Adoptée

RÉS. 2015-09-311 MODIFICATION LIEU DE FORMATION
ANNE-CLAUDE HÉBERT MOREAU

Sur proposition de madame Rita Deschênes appuyée par monsieur Robert Morais, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal annule la résolution 2015-08-262 et que le conseil municipal autorise madame Anne-Claude Hébert-Moreau à participer à la formation intitulée « Insalubrité des bâtiments Module 1 et 2 » à St-Jérôme les 15 et 16 octobre 2015 au coût de 505.00 \$ plus taxes. A noter que les frais inhérents seront remboursés sur présentation de pièces justificatives.

Adoptée

RÉS. 2015-09-312 APPUI PROJET MAGASIN GÉNÉRAL CHEZ MÉO

Sur proposition de monsieur Sébastien Houle appuyé par monsieur Louis Frappier, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal appuie le projet du Magasin général chez Méo dans ses démarches de subvention salariale. Monsieur le maire mentionne que le nouveau magasin général chez Méo sera mis en opération par trois nouvelles propriétaires à l'automne 2015.

Adoptée

TOUR DE TABLE DES CONSEILLERS

RITA DESCHÊNES

- Madame Deschênes mentionne que les cours de l'UTA auront lieu cet automne. Les inscriptions ont lieu jusqu'au 18 septembre 2015. Le cours est un cours de philosophie donné par madame Josée Bélanger.
- Madame Deschênes mentionne que des cours de Tai Chi auront lieu du 18 septembre au 18 décembre 2015, de 12h00 à 13h30 pour les débutants et de 14h00 à 15h00 pour les avancés. Pour information, contacter madame Francine Buisson.

SÉBASTIEN HOULE

- Monsieur Houle remercie l'équipe du marché public et félicite l'équipe, dont Guy Belletête, Gilbert Guérin et Jean-Nick Trudel. Il y aura 2 dimanches de prolongation. L'ambiance est très belle. Les marchés ont lieu de 10h00 à 15h00 au Garage de la Culture.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Trente-neuf personnes assistent à la séance du conseil. Des questions sont posées sur les sujets suivants :

- Remerciements à Robert Morais pour la modification de l'arrêt au coin de la rue Saint-Louis et de Route des Lacs.
- Félicitations à Sébastien Houle pour la lettre d'opinion sur l'oléoduc.
- Félicitations à Isabelle Bournival, directrice générale, pour son prix au congrès de l'Association des Directeurs municipaux et sa bourse de 1 500.00 \$ remise à l'organisme Grandi-Ose qui a assuré la survie de l'école.
- Félicitations pour l'installation de 4 bornes de recharge et de la visibilité médiatique pour Saint-Élie-de-Caxton. Monsieur le maire remercie Gilbert Guérin et son apport exceptionnel à la municipalité.
- Question sur la TECQ
- Demande d'embauche d'un ingénieur pour gagner du temps lorsque l'ordonnance du ministère de l'environnement sera reçue.
- Impact environnemental des maisons en pneus.
- Non respect du code du bâtiment : articles 6.1 et 6.8.
- Félicitations à Isabelle Bournival pour les 2 années avec nous.
- Dépôt des analyses d'eau du Domaine Ouellet qui sont excellentes.
- Demande de régler la période de questions.
- Félicitations à Gilbert Guérin pour ce qu'il a accompli.
- Génératrice à la station de pompe.
- Démarches faites à la MRC pour l'internet.
- Non-appui de la municipalité pour le permis d'alcool du Resto Quoi de n'œuf.

RÉS. 2015-09-313 CLÔTURE DE LA SÉANCE

Sur proposition de monsieur Robert Morais appuyé par madame Rita Deschênes, il est résolu à l'unanimité la clôture de la séance à 21h25.

Adoptée

Conformément à l'article 164 du Code municipal, monsieur le maire a soumis ces résolutions au vote des membres du conseil municipal. Tous les membres présents du conseil approuvent l'adoption de ces résolutions.

Je, Réjean Audet, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Isabelle Bournival
Dir. générale, sec.-trésorière

Réjean Audet, maire